

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3538 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHOUKAIRI Nouria

Date de naissance :

25/07/59

Adresse :

790 Impasse Hassiba Benbouzid

Tél. : 0661098982

Total des frais engagés : 1550 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Samira El Haimour Bentounsi
Spécialiste en Dermatologie
Vénérologue
653, Rés. Louvre 1er Etage
N° 3 Bd. Goulimia Bourgogne
Casablanca - Tél : 05 22 22 75 98

Date de consultation :

21/4/2021

Nom et prénom du malade :

CHOUKAIRI Nouria ep. Gazzali

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection des atopiques

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CRSM

Signature de l'adhérent(e) :

Choukairi



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/04/2021	Urgent	1	15000,-	 Dr. Samira El Hajlaoui en Dermatologie Spécialiste en Dermatologie et Allergie 653, Bd. Gouraud, 3ème étage Casablanca - Tel : 05 22 22 15 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Samira EL HAIMEUR BENTOUNSI

Dermatologue

Médecine Esthétique



الدكتورة سميرة الحيمير بنتونسي

اختصاصية في أمراض الجلد

و الطب التجميلي

الميزوتيرابي - البوتكس

الليزر - تعبيه و حشو

الدار البيضاء، في : 21/4/2021

Laser - Comblement et Fillers

Mésothérapie - Botox

Mme Choukatiri Nouira - ep Grouli
ai subit ce jour une séance
de laser Viscélaire (2^e séance)

pour Anfractuosités rubis sur le teint

avec soins locaux

Acte Côte 1500,00

Mille Cinq Cent Dirhams

Dr. Samira El Haimeur Bentounsi
Spécialiste en Dermatologie
Vénérologie
N° 3 Bd. Goulimima 1er Etage
Casablanca - Tél : 0522 22 75 99

إقامة لوثير 5 الرقم 653 الطابق الأول الرقم 3 زنقة كلمية - بورگون - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22.75.99

Résidence Louvre 5 N°: 653 - 1er étage N°3 Rue Goulmima - Bourgogne - Casablanca - Tél: 0522 22.75.99